

---

**Association APAJH DU VAL DE MARNE**  
Association Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901

4, Avenue du Général Pierre Billotte  
94000 - CRETEIL

---

**RAPPORT**  
**DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2009

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2009



23, rue du Clos d'Orléans  
F 94120 Fontenay sous Bois  
Tél. 33 1 48 73 69 91 - Fax 33 1 48 75 40 43  
[www.jegard.com](http://www.jegard.com) - [bienvenue@jegard.com](mailto:bienvenue@jegard.com)

**Association APAJH DU VAL DE MARNE**  
Association Loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901  
4, Avenue du Général Pierre Billotte  
94000 - CRETEIL

☆☆☆

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
SUR LES COMPTES ANNUELS ARRÊTÉS AU 31/12/2009

EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2009

☆☆☆

Aux membres de l'association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association APAJH 94, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Ils sont la sommation de l'ensemble des opérations de vos établissements et services.

- Le bilan se totalise à 24.893.419 € et fait ressortir un déficit de 656.719 €.
- Le compte de résultat se totalise en charges à 28.014.006 € et en produits à 27.357.287 €.

## 1- OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le page 21 de l'annexe concernant le résultat sous contrôle de tiers financeurs.

Par ailleurs, nous vous précisons que nos contrôles ne s'étendent pas aux comptes administratifs présentés aux administrations de contrôle des différents établissements et services et ne concernent pas le bilan et le compte de résultat de chaque établissement ou service.

## 2- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'art L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que dans le cadre de l'appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduit à examiner les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents suite à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements et services de l'association.

Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la manière dont a été comptabilisée l'affectation définitive du résultat conformément aux décisions des dits financeurs au cours de l'exercice et la manière dont ces arrêtés modifient ou non les comptes annuels de l'association.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3- VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les documents adressés aux membres de l'Assemblée Générale sur la situation financière et les comptes annuels..

Fait à Paris, le 28 juin 2010

Le Commissaire aux Comptes

**Léo JEGARD & ASSOCIES**

**Franck NACCACHE**  
Commissaire aux Comptes

---



**Bilan Actif**

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

	Brut	Amort. & Prov.	31/12/09	31/12/08
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissements				
Frais de recherches & développement				
Concessions, brevets, licences, ...	114 343	48 745	65 598	71 375
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorp.en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	1 268 560		1 268 560	1 268 560
Constructions	20 709 437	7 833 719	12 875 717	13 085 538
Instal. techn., matériel & outil. indust.	1 547 945	1 290 397	257 548	272 973
Autres	4 657 735	3 232 035	1 425 700	1 491 506
Immobilisations grevées de droit	200 790	186 687	14 103	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobil. financières (2)</b>				
Participations				
Créances ratt. à des participations				
Titres imm. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	58 799		58 799	56 412
Prêts	5 976		5 976	5 976
Autres	214 769		214 769	239 849
<b>TOTAL I</b>	<b>28 778 358</b>	<b>12 591 585</b>	<b>16 186 773</b>	<b>16 492 191</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières prem. et autres approvision.				
En-cours prod. (biens et services)(a)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes	61 057		61 057	3 223
<b>Créances (3)</b>				
Usagers et comptes rattachés	3 915 414	191 259	3 724 155	2 637 728
Autres	409 160	33 950	375 209	394 608
Valeurs mobilières de placement	111 869	7 807	104 062	111 869
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	4 374 573		4 374 573	5 764 340
Charges constatées d'avance (3)	67 588		67 588	54 080
<b>TOTAL II</b>	<b>8 939 664</b>	<b>233 017</b>	<b>8 706 646</b>	<b>8 965 851</b>
Charges à répartir sur plus. exer. (III)				
Primes de rembours. des empr. (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL ( I+II + III+ IV + V )</b>	<b>37 718 022</b>	<b>12 824 602</b>	<b>24 893 419</b>	<b>25 458 043</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Acceptés par les organes compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à faire				
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				

(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.

*Bilan Passif*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

	31/12/09	31/12/08
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 969 976	3 957 707
Ecarts de réévaluation		
Réserves	1 597 942	1 443 233
Report à nouveau (a)	- 624 818	- 899 647
<b>Résultat de l'exercice [excédent ou déficit] (b)</b>	<b>- 656 719</b>	<b>248 342</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
- Apports	1 415 216	1 415 216
- Legs et donations		
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)	11 437	42 985
Ecart de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	450 522	192 429
Provisions réglementées	3 368 174	3 293 120
Droit des propriétaires (commodat)		
<b>TOTAL I</b>	<b>9 531 731</b>	<b>9 693 387</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	69 011	644 726
Provisions pour charges	326 139	376 357
<b>TOTAL II</b>	<b>395 150</b>	<b>1 021 083</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions fonctionnement	384 923	384 923
Sur autres ressources		
<b>TOTAL III</b>	<b>384 923</b>	<b>384 923</b>
<b>DETTES (1) (d)</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	10 290 447	10 365 213
Emprunts et dettes financières divers (3)	97 588	126 303
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	43 917	38 836
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (c)	981 371	1 101 309
Dettes fiscales et sociales	2 681 221	2 336 736
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 890	35 180
Autres dettes	244 133	153 244
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	208 042	201 823
<b>TOTAL IV</b>	<b>14 581 614</b>	<b>14 358 648</b>
Ecarts de conversion Passif V		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>24 893 419</b>	<b>25 458 043</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		
(1) Dont à plus d'un an		
Dont à moins d'un an		
(2) Dont cbc et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

**Compte de résultat**

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

	du 01/01/09 au 31/12/09	du 01/01/08 au 31/12/08
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		
Ventes de marchandises Production vendue (biens et services) (a)	23 847 835	23 580 037
montant net du chiffre d'affaires dont à l'exportation	23 847 835	23 580 037
Production stockée (b) Production immobilisée Subventions d'exploitation	235 293	174 709
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	164 318	141 362
Cotisations	5 692	6 455
Autres produits (hors cotisations)	2 328 617	2 334 737
<b>TOTAL I</b>	<b>26 581 756</b>	<b>26 237 302</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		
Achats de marchandises (c) Variation de stock (d) Achats de matières premières et autres approvisionnements (c) Variation de stock (d)	53 515	54 105
Autres achats et charges externes	5 953 216	5 677 477
Impôts, taxes et versements assimilés	1 305 583	1 211 203
Salaires et traitements	12 524 012	11 714 214
Charges sociales	5 534 920	5 367 536
Dotations aux amortissements, provisions et engagements: Sur immobilisations: dotations aux amortissements (e)	1 455 893	1 426 110
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions	136 707	41 494
Pour risques et charges: dotations aux provisions		79 500
Autres charges	42 420	41 187
<b>TOTAL II</b>	<b>27 006 269</b>	<b>25 612 830</b>
<b>I.RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)</b>	<b>- 424 513</b>	<b>624 471</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faite en commun:</b>		
Excédent ou déficit transféré III Déficit ou excédent transféré IV		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	34 891	377 453
<b>TOTAL V</b>	<b>34 891</b>	<b>377 453</b>

## Compte de résultat (suite)

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

	du 01/01/09 au 31/12/09	du 01/01/08 au 31/12/08
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions	7 807	
Intérêts et charges assimilés	419 359	424 834
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL VI</b>	<b>427 166</b>	<b>424 834</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>- 392 274</b>	<b>- 47 380</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>- 816 787</b>	<b>577 091</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Sur opérations de gestion	3 440	29 340
Sur opérations en capital	25 325	2 714
Reprises sur provisions et transferts de charges	711 872	582 552
<b>TOTAL VII</b>	<b>740 638</b>	<b>614 608</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Sur opérations de gestion	278 211	350 299
Sur opérations en capital	160 018	38 655
Dotations aux amortissements et aux provisions	142 340	554 402
<b>TOTAL VIII</b>	<b>580 569</b>	<b>943 356</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>160 068</b>	<b>- 328 748</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)		
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)</b>	<b>27 357 287</b>	<b>27 229 364</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)</b>	<b>28 014 006</b>	<b>26 981 021</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>- 656 719</b>	<b>248 342</b>
<b>EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes		
(b) Stock final moins stock initial - montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(c) Y compris droits de douane		
(d) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).		
(e) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir		

*Compte de résultat (suite)*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

**ANNEXES**

**Association APAJH 94 projet ctes 09**

4-6 av du Général Pierre Billotte  
94001 CRETEIL CEDEX

Exercice du 01/01/09 au 31/12/09

*Identification de l'association*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

Désignation de l'association : Association APAJH 94

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/09, dont le total est de 24 893 419 E et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de 656 719 E

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/09 au 31/12/09.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par la Conseil d'administration du 25 mai 2010 de l'association.

**Règles et méthodes comptables**

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

**PERIMETRES DES COMPTES ANNUELS**

Les comptes annuels sont établis et présentés par la personne morale, l'Association APAJH 94.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 regroupent les activités suivantes :

**DESIGNATION DES ETABLISSEMENTS**

- **SECTEUR GESTION CONVENTIONNEE :**

- *Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) – Assurance Maladie*

<i>Siège Social</i>	6 avenue du Général Pierre Billotte, à Créteil.
<i>I.M.E « Françoise Leloup »</i>	2 rue de Saussure, à Créteil.
<i>Sessad « Françoise Leloup »</i>	2 rue de Saussure, à Créteil.
<i>I.M.E. « Robert Desnos »</i>	1 rue Buffon, à Orly.
<i>Sessad « Robert Desnos »</i>	1 rue Buffon, à Orly
<i>I.M.E. « Dr Louis Le Guillant »</i>	22 boulevard Chastenet de Géry, à Villejuif.
<i>S.D.I.D.V. Janina GANOT</i>	48bis, Boulevard Rabelais, à ST Maur-des-fossés.
<i>Maison d'Accueil Spécialisée</i>	2 rue Alfred Gillet, à Bonneuil sur Marne.
<i>Maison d'Accueil Spécialisée R. SEGUY</i>	86 rue Marcel Bourdarias, à Alfortville.
<i>Etablissement et Service d'Aide par le Travail</i>	
<i>Alter Ego : B.P.A.S.</i>	71 rue Etienne Dolet, à Alfortville.

- *Conseil Général du 94 :*

<i>Centre d'Habitats</i>	26 rue Edouard Vaillant, à Alfortville.
<i>Service d'Accompagnement</i>	126 avenue d'Alfortville, à Choisy le Roi.
<i>Lieu de Vie Sociale</i>	26 rue Edouard Vaillant, à Alfortville.
<i>Foyer résidence « Jacqueline Olivier »</i>	24 rue Jacques Kablé, à Nogent sur Marne.

- **SECTEUR GESTION NON CONVENTIONNEE :**

<i>Association</i>	4 avenue du Général Pierre Billotte, à Créteil.
<i>Etablissement et Service d'Aide par le Travail</i>	
<i>Alter Ego : B.A.P.C.</i>	71 rue Etienne Dolet, à Alfortville.
<i>Entreprise Adaptée Alter Ego</i>	114-126 avenue d'Alfortville, à Choisy le Roi.

*Règles et méthodes comptables*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

Les opérations internes sont éliminées dans le cadre de la consolidation suivant les principes suivants :

*Au bilan*

- Elimination des comptes de liaison et de tiers inter établissements.

*Au compte de fonctionnement*

- Elimination des charges et produits inter établissements, essentiellement les frais de siège, les personnels mise en commun entre structure (Délégué syndical, Directions communes des M.A.S. et des foyers)

Les prestations internes réalisées par l'ESAT partie commerciale, ou l'Entreprise Adaptée au profit des autres entités n'ont pas fait l'objet d'éliminations, ces prestations correspondant à une réelle activité économique qui doit apparaître dans le compte de résultat.



## Règles et méthodes comptables

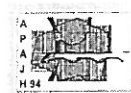
Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

Détail des résultats par établissement ou service

## DETAIL DES RESULTATS 2009 PAR ETABLISSEMENT

Avis C.N.C. /  
Instruction DGAS

	Résultat Exercice	Ajustemen ts résultat	Variatio n congés payés	Mise en œuvre composa	Résultat à affecter
<b>ACTIVITES AVEC TIERS FINANCEUR</b>					
<b>1 COMPETENCE ETAT</b>	<b>-111 497</b>	<b>145 000</b>	<b>-32 270</b>	<b>-12 500</b>	<b>-211 727</b>
Siège	-62 754	145 000	-20 010		-187 744
ESAT B.P.A.S. Alter EGO	-48 743		-12 260	-12 500	-23 983
<b>2 COMPETENCE SECURITE SOCIALE</b>	<b>-1 018 459</b>	<b>100 000</b>	<b>-27 598</b>	<b>-10 180</b>	<b>-1 080 681</b>
IME Françoise LELOUP	-135 152		5 160	-29 344	-110 968
SESSAD Françoise LELOUP	-2 663		-4 460		1 797
IME Louis LE GUILLANT	-160 459		-25 640	19 164	-153 983
IME Robert DESNOS	93 277		-12 080		105 357
SESSAD Robert DESNOS	-4 011		-1 620		-2 391
SDIDV Janina GANOT	-13 116		-170		-12 946
MAS de BONNEUIL	-632 184	50 000	11 212		-693 396
MAS Robert SEGUY	-164 151	50 000			-214 151
<b>3 COMPETENCE Conseil général 94</b>	<b>165 237</b>		<b>-13 508</b>	<b>-8 035</b>	<b>186 780</b>
CENTRE HABITATS	69 243		-9 749	3 736	75 256
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT	29 920		-3 252		33 172
LIEU DE VIE SOCIALE	42 108		5 453		36 655
Résidence JACQUELINE OLIVIER	23 966		-5 960	-11 771	41 697
<b>TOTAL AVEC TIERS FINANCEURS</b>	<b>-964 719</b>	<b>245 000</b>	<b>-73 376</b>	<b>-30 715</b>	<b>-1 105 628</b>
<b>4 ACTIVITES AVEC GESTION NON CONVENTIONNEE</b>					
ESAT B.A.P.C. Alter EGO	61 186				61 186
E.A. Alter EGO	-10 333				-10 333
Gestion Propre - VDM	257 147				257 147
<b>GESTION NON CONVENTIONNEE</b>	<b>308 000</b>				<b>308 000</b>
<b>RESULTAT CONSOLIDE</b>	<b>-656 719</b>	<b>245 000</b>	<b>-73 376</b>	<b>-30 715</b>	<b>-797 628</b>

*Règles et méthodes comptables*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

**Commentaires :**

- ✓ La colonne de droite « résultat à affecter » correspond aux résultats des activités conventionnées qui restent soumis au contrôle et à l'appréciation de l'autorité de tarification.
- ✓ Ces résultats ne sont pas compensables entre eux.
- ✓ Les résultats ci-dessus incluent la reprise des résultats antérieurs pour les établissements sociaux et médico-sociaux soumis à cette obligation.
- ✓ Le détail de l'impact de la reprise des résultats est indiqué dans le tableau explicatif des produits,
- ✓ La mise en œuvre de l'Avis CNC 2007-05 en 2007, a entraîné la comptabilisation de charges non reprises par l'autorité de tarification au titre de « dépenses inopposables », tels que la comptabilisation de la provision pour congés payés et l'application de la méthode des composants pour les actifs corporels immobiliers.  
C'est la raison pour laquelle est présenté d'un côté le résultat comptable et de l'autre le résultat administratif (correspondant à celui soumis à contrôle et affectation validée par les autorités de tarification).
- ✓ Le résultat consolidé ne correspond pas à la globalisation des comptes administratifs 2009 des différents établissements.  
Les comptes administratifs 2008 n'ayant pas été contrôlés par les autorités de tarification au moment de la production des comptes administratifs 2009, les provisions pour risques ou charges constatées en 2008, et devenues sans objet en 2009, n'ont pas fait l'objet de reprise, ne sachant pas la position des autorités de tarifications sur les provisions constatées.  
Dans le cadre de la production des comptes annuels 2009 de l'Association, ces provisions sont reprises à hauteur de 245 000 €, ce qui justifie la présence de la colonne « ajustements résultats ». Ces reprises ont été validées par le Conseil d'Administration du 25 mai 2010.

## *Règles et méthodes comptables*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

### *Règles et méthodes comptables*

#### *Conventions comptables*

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999
- la loi n°83-353 du 30 avril 1983
- le décret 83-1020 du 29 novembre 1983
- les règlements comptables :
  - 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels d'associations
  - 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
  - 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
  - 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs
- l'avis du Conseil National de la comptabilité :
  - n° 2007-05 du 4 mai 2007,
  - n° 2008-09 du 7 mai 2008.

**Règles et méthodes comptables**

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

**Postes de l'actif****Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

---

Constructions	20 à 30 ans
- Agencements des constructions	03 à 15 ans
- Installations techniques	05 à 15 ans
- Matériels et outillages divers	05 à 10 ans
- Matériel de transport	04 à 05 ans
- Matériel de bureau	03 à 05 ans

---

Depuis 2007, les constructions et les agencements et aménagements des constructions ont fait l'objet d'un retraitement en application de la méthode dite des composants, chaque élément ayant un rythme d'utilisation différent de l'immobilisation dans son ensemble. Les agencements ont été portés dans les comptes de construction. Les amortissements pratiqués, dans ce cas là, l'ont été sur la base de la méthode de la réallocation des valeurs comptables nettes (méthode prospective).

Dans le cas où la valeur du terrain n'avait pas été isolée dans les comptes, il a été prélevé un montant forfaitaire sur le poste « Constructions » pour l'affecter à la valeur du terrain, sur la base de la valeur historique : l'établissement concerné est la Résidence Jacqueline Olivier à hauteur d'un montant évalué à 106 070 €.

**Immobilisations financières**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

**Règles et méthodes comptables**

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont ventilées entre :

- Les activités commerciales de l'ESAT BAPC et de l'Entreprise Adaptée Alter EGO,
- Le solde à recevoir dans le cadre de l'Aide au poste des Travailleurs et ouvriers handicapés des établissements du secteur commercial,
- Les créances sur prix de journées des autres établissements du secteur conventionné.

La répartition brute est la suivante :

Organisme	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Clients Activité commerciale	670 039	17%	552 758	20%
Aide Au poste	34 506	1%	92 471	3%
Département	742 385	19%	807 414	29%
Etat / sécurité Sociale	2 468 484	63%	1 300 891	47%
<b>TOTAL</b>	<b>3 915 414</b>	<b>100%</b>	<b>2 753 534</b>	<b>100%</b>

Les provisions se répartissent ainsi :

Organisme	31/12/2009	%	31/12/2008	%
Clients Activité commerciale	25 385	13%	41 650	36%
Département	57 425	30%	60 475	52%
Etat / sécurité Sociale	108 449	57%	13 680	12%
<b>TOTAL</b>	<b>191 259</b>	<b>100%</b>	<b>115 805</b>	<b>100%</b>

TrésorerieValeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La méthode retenue pour la cession des valeurs mobilières est celle du « premier entré, premier sorti ».

Au 31 décembre 2009	Quantité	Valeur comptable	valeur liquidative	plus value latente
Crédit Coopératif FCP	176	111 869	124 701	12 832
<b>TOTAL</b>	<b>176</b>	<b>111 869</b>	<b>124 701</b>	<b>12 832</b>

*Règles et méthodes comptables*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

Trésorerie

L'association bénéficie, pour les comptes ouverts auprès du Crédit Coopératif, d'une convention d'unité de comptes. Le solde présenté au bilan consolidé est la compensation des soldes :

Solde Actif	6 387 911
Solde Passif	<u>-2 037 853</u>
<b>TOTAL</b>	<b>4 350 058</b>

Postes du passifFonds associatifs

Les fonds associatifs « sans droit de reprise » comptabilisent les opérations pour lesquelles l'association a une assurance sur l'affectation certaine des ressources provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables, ou de mise en réserves de résultats.

Les fonds associatifs « avec droit de reprise » comptabilisent les ressources à caractère permanent affectées à l'association avec conditions provenant d'apports, de legs, de donations, de subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.

Un tableau annexe donne le détail des fonds associatifs.

Report à nouveau

Le compte report à nouveau est utilisé pour l'affectation, par l'organe statutairement compétent, des excédents et déficits qui impactent les fonds propres de l'association.

Un tableau détaillé de la variation par établissement est communiqué en annexe.

Résultats sous contrôle tiers financeurs

Les résultats des activités dont le financement est assuré par des tiers financeurs sont isolés au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

Un tableau détaillé de la variation par établissement est communiqué en annexe.

## *Règles et méthodes comptables*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

### Subventions renouvelables

Les subventions affectées à un bien non renouvelable par l'association figurent au passif du bilan dans les autres fonds associatifs.

### Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan sont détaillées sur l'état des provisions et figurent au passif du bilan sous la rubrique « Autres fonds associatifs ».

Un tableau ci-après décrit, le cas échéant, les variations des provisions pour dépréciations.

### Provisions risque et charges

Ces provisions correspondent à la définition des provisions telle que préconisée par le Règlement du CRC n° 2000-06 du 7 décembre 2000.

Des contraintes particulières sont imposées par les autorités de tarifications dans le cadre de la fixation de certains tarifs de prestations. Pour tenir compte de ces contraintes, il est dérogé aux règles suivantes : Certaines provisions pour risques et charges attribuées par les autorités de tarification ne représentent pas des passifs tels que définis dans le règlement du CRC 2000-06.

Un tableau ci-après décrit, le cas échéant, les variations des provisions pour dépréciations.

### Fonds dédiés

Les « fonds dédiés » sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par les tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés au 31/12/2009 sont constitués de sommes résultants de l'économie réalisée de 2000 par le gel de la valeur du point sur le coût des personnels embauchés. Ces réserves, constituées sur certains établissements selon les autorisations du financeur, sont destinées à couvrir le surcoût lié à la dégressivité des aides.

Les Fonds dédiés sont présentés dans le tableau des variations des provisions.

### Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).  
Le détail est donné dans un tableau annexe.

**Règles et méthodes comptables**

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

**Postes du compte de résultat****Comptabilisation de la reprise des résultats**

Les résultats des établissements sociaux et médico-sociaux, sous contrôle de tiers financeurs sont repris en augmentation des produits pour ce qui concerne le reversement des excédents antérieurs, et en diminution des produits pour ce qui concerne la reprise des déficits antérieurs.

Cette méthode permet de déterminer le résultat économique de l'entité : les reprises de résultats venant en majoration (déficit) ou en minoration (excédent) des produits de l'exercice versés par l'autorité de tarification.

**Résultat exceptionnel**

Les charges et produits affectés en exceptionnel correspondent essentiellement à :

- Une correction de résultat de la Gestion Propre de l'Association dite « VDM », pour lequel les produits financiers ont été majorés en 2008, de 124 100 €. Cette correction d'écriture et de résultat, génère une charge exceptionnelle de régularisation en 2009, pour le même montant.
- Ajustements de présentation comptable pour les comptes de la gestion propre,
- Des provisions (ou reprises de provisions) relatives à des procédures prud'homales à hauteur des risques envisagés par l'association,
- Des cessions d'immobilisations, et plus value neutralisée par des provisions pour réserves,
- Provisions pour risques, pour des rejets de charges suite à des dépassements de dépenses, ou charges non prévues au budget (sur la base des précédents comptes administratifs validés, et pour risque de rejet – en particulier sur les provisions pour litiges prud'homaux).
- D'autres opérations exceptionnelles

La synthèse du résultat exceptionnel se présente ainsi :

<b>Opérations exceptionnelles</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
Correction de résultat 2008 - VDM	124 100	
Provisions réglementées :		
Amortissement dérogatoire (Avis CNC 2007-05)	57 554	
Provision pour renouvellement des immobilisations	30 908	28 485
Procédures d'ordre sociales :		
Provision litige prud'homme	20 000	245 000
Condamnation prud'homal	143 658	
Indemnités et ruptures transactionnelles	146 581	
Provision litige pour retraite	33 878	87 673
Reprise de provision pour risques de rejets		350 715
Quote part subvention viré compte de résultat		25 076
Autres opérations exceptionnelles	23 891	3 689
<b>Total</b>	<b>580 570</b>	<b>740 638</b>
<b>Résultat</b>	<b>160 068</b>	



*Règles et méthodes comptables*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

*Engagement hors bilan donnés**Garanties sur emprunts*

- Dans le cadre du mandat de gestion donné par l'association à la Banque française de Crédit Coopératif, il a été procédé au nantissement de parts de Maxi + sécurité C (SICAV monétaire de capitalisation).
- Hypothèque à hauteur de 50 % du montant de la caution reçue du Crédit Coopératif pour l'IME de Villejuif soit 266 765 €  
Encours restant dû : 318 743 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 450 000 € en garantie de la caution sur emprunt CDC donnée par le Crédit Coopératif sur l'immeuble situé à Villejuif (22, rue boulevard Chastenel),  
Encours restant dû : 439 456 €
- Inscription en privilège de prêteur de denier pour 308 374 € en garantie du prêt de 1 541 869 € sur l'immeuble 71 rue Etienne Dolet  
Encours restant dû : 949 592 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 213 429 € en garantie de la caution sur emprunt CDC donnée par le Crédit Coopératif sur l'immeuble situé à Alfortville (57 rue PV Couturier),  
Encours restant dû : 852 351 €
- Promesse d'affectation hypothécaire à hauteur de 381 000 € en garantie de prêt sur l'immeuble situé au 71 rue Etienne Dolet à Alfortville  
Encours restant dû : 224 341 €
- Nantissement de Sicav en garantie de 50% du montant de l'emprunt de 76 225 € pour l'immeuble situé 71 rue E. Dolet à Alfortville  
Encours restant dû : 49 596 €

*Intérêts d'emprunts*

Les intérêts non échus sont de 3 831 870 €.

*Règles et méthodes comptables*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

*Indemnités de départ en retraite*

Les droits acquis au titre du départ en retraite des salariés ne sont comptabilisés qu'après accord des autorités de tarification. Ils concernent, en principe, les salariés dont la possibilité à faire valoir leurs droits sont suffisants à l'âge de 60 ans. Cependant pour le calcul de ces indemnités, il a été retenu 65 ans comme âge de départ en retraite.

Les indemnités pour départ en retraite sont fixées par la convention collective des établissements et services pour personnes handicapées ou inadaptées du 15 mars 1966.

Le montant de l'indemnité varie en fonction de l'ancienneté des salariés.

Les hypothèses économiques suivantes ont été retenues :

- Taux d'actualisation : 4.75 %,
- Taux de turn over : 3 %,
- Taux d'évolution des salaires 1.5 %.
- Taux de mortalité TV 88/93

L'estimation au 31 décembre 2009, calculée en valeur actuelle sur la base des droits acquis (droits passés) et chargée, elle est de 818 566 €, contre 781 444 € en 2008.

*Droit individuel à la Formation*

Le Droit individuel à la Formation a pour objet de permettre à tout salarié de se constituer un capital de temps de formation qu'il pourra utiliser à son initiative, mais avec l'accord de son employeur.

Il permet à chaque salarié à plein temps de capitaliser un droit à la formation à hauteur de 20 heures minimum par an. Ce droit est acquis au 4 mai de chaque année.

La quantité d'heures utilisables au 31 décembre 2009 est de 29 209 heures, contre 26 046 heures en 2008.

*Règles et méthodes comptables*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

*Autres Informations**Valorisation du bénévolat*

Aucune contribution n'est valorisée dans les comptes.

*Résultats sous contrôle de tiers financeurs – En instance d'affectation*

Les comptes administratifs 2007 et 2008 ne sont pas tous arrêtés par les autorités de tarification à la date d'établissement des comptes globaux de l'Association.

Sur la base d'informations portées à la connaissance de l'Association par les autorités de tarification, il apparaît qu'un refus à caractère exceptionnel pourrait être opéré. Le montant estimé est de l'ordre de 350 K€.

Les résultats en attente d'affectation ou en attente de contrôle sont constatés sur le poste « résultats sous contrôle de tiers financeurs » compris dans les Fonds associatifs avec droit de reprise.

*Rémunération des dirigeants, salariés et bénévoles*

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580 l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants.

L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

*Honoraires Commissaire aux comptes (selon décret 2008-1487 du 30/12/2008)*

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 44 036 € TTC.

*Actif immobilisé*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

CADRE A : IMMOBILISATIONS	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation exercice	Acquisitions créations
Frais d'établissement R&D <b>TOTAL 1</b>			
Autres postes d'immo. incorporelles <b>TOTAL 2</b>	112 425		1 918
Terrains	1 268 560		
Constructions sur sol propre	16 263 719		5 263
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions, installations générales, agencement.	3 795 804		644 650
Installations techniques, matériel et outillage ind.	1 698 315		133 443
Installations générales, agencts., aménagements divers	1 992 991		221 600
Autres matériels de transport	974 826		20 876
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 529 506		110 289
Emballages récupérables et divers	224 116		47 003
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL 3</b>	<b>27 747 840</b>		<b>1 183 124</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	56 412		4 607
Prêts & autres immobilisations financières	245 826		9 764
<b>TOTAL 4</b>	<b>302 238</b>		<b>14 371</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)</b>	<b>28 162 504</b>		<b>1 199 413</b>

CADRE B IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence
	Par virement	Par cession		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D <b>TOTAL 1</b>				
Autres postes d'immo. incorporelles <b>TOTAL 2</b>			114 343	
Terrains			1 268 560	
Constructions	sur sol propre		16 268 982	
	sur sol d'autrui			
	Inst. gales., agencts. et am. const.		4 440 454	
Installations techniques matériel et outillage		283 812	1 547 945	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agencts., aménagement divers	107 249	2 107 342	
	Matériel de transport	34 873	960 829	
	Matériel de bureau & informatique	117 088	1 522 707	
	Emballages récupérables & divers	3 472	267 646	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances & acomptes				
<b>TOTAL 3</b>		<b>546 494</b>	<b>28 384 469</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		2 220	58 799	
Prêts & autres immobilisations financières		34 844	220 746	
<b>TOTAL 4</b>		<b>37 064</b>	<b>279 545</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)</b>		<b>583 558</b>	<b>28 778 358</b>	

*Amortissements*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
Immobilisations amortissables		Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
<b>TOTAL 1</b>					
Autres immobilisations incorporelles					
<b>TOTAL 2</b>		41 050	7 695		48 745
Terrains					
Constructions	sur sol propre	6 070 527	723 045		6 793 572
	sur sol d'autrui				
	installations générales	903 458	136 689		1 040 147
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 425 342	142 747	277 692	1 290 397
Autres immobilisations corporelles	installations générales	1 191 155	205 503	104 963	1 291 695
	matériel de transport	632 523	100 517	34 873	698 167
	matériel de bureau	1 224 456	134 804	117 088	1 242 172
	emballages récupérables	181 800	4 887		186 687
<b>TOTAL 3</b>		<b>11 629 262</b>	<b>1 448 192</b>	<b>534 616</b>	<b>12 542 839</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)</b>		<b>11 670 313</b>	<b>1 455 887</b>	<b>534 616</b>	<b>12 591 585</b>

Commentaires :

Depuis 2007, dans le cadre de la mise en œuvre de l'avis CNC 2007-05, il a été calculé un amortissement par composants selon la méthode dite « Prospective ».

L'incidence entre l'amortissement comptable selon la méthode des composants et l'amortissement « budgétaire » a généré :

- Pour certains établissements au niveau des amortissements une diminution de la dotation de 22 900 €, affectée sur les amortissements relatifs aux constructions,
- Pour d'autres établissements un manque à gagner au niveau des amortissements générant un amortissement dérogatoire, affecté en provisions règlementées à hauteur de 53 615 €.

*Provisions et dépréciations*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour réserve d'investissement	150 000			150 000
Provisions pour réserve de trésorerie	2 538 598			2 538 598
Provisions pour réserve de compensation	280 683	37 180	22 103	295 760
Provisions pour renouvellement des immobilisations	172 925	34 847	28 485	179 287
Amortissement dérogatoire	136 124	53 615		189 739
Différences sur réalisations d'immobilisations	14 790			14 790
<b>TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>3 293 120</b>	<b>125 642</b>	<b>50 588</b>	<b>3 368 174</b>
Provisions pour litiges	294 011	20 000	245 000	69 011
Provisions Pour risques	350 715		350 715	-
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>	<b>644 726</b>	<b>20 000</b>	<b>595 715</b>	<b>69 011</b>
Provisions équipements & travaux	204 959		9 559	195 400
Provisions pour formation	75 115		8 695	66 420
Provisions pour retraite		118 346	118 346	-
Autres provisions pour charges	96 284	71 261	103 225	64 320
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>	<b>376 358</b>	<b>189 607</b>	<b>239 825</b>	<b>326 140</b>
Provisions pour fonds dédiés	384 924			384 924
<b>PROVISIONS POUR FONDS DEDIES</b>	<b>384 924</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>384 924</b>
Immobilisations incorporelles				-
Sur comptes clients	115 805	115 247	39 792	191 260
Sur créances diverses	12 490	21 461		33 951
Sur comptes de trésorerie		7 807		7 807
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>128 295</b>	<b>144 515</b>	<b>39 792</b>	<b>233 018</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 827 423</b>	<b>479 764</b>	<b>925 920</b>	<b>4 381 267</b>
dont dotations et reprises	- d'exploitation	136 708	161 271	cf tableau RAN cf tableau RAN
	- financières	7 807		
	- exceptionnelles	142 340	711 873	
	- affectation résultats	192 909	22 103	
	- retraitement des provisions		30 673	
	<b>TOTAL</b>	<b>479 764</b>	<b>925 920</b>	

*Echéances, créances et dettes*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

<b>CADRE A</b>	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts	5 976		5 976
	Autres immobilisations financières	214 769		214 769
	Clients douteux ou litigieux	59 769	59 769	
	Autres créances clients	3 855 644	3 855 644	
	Créances r. de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	36 484	36 484	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée	10 955	10 955	
	Autres impôts, taxes et versements assimilés			
	Divers	213 842	213 842	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	147 878	147 878	
	Charges constatées d'avance	67 588	67 588	
	<b>TOTAUX</b>	<b>4 612 909</b>	<b>4 392 163</b>	<b>220 746</b>
Montant des	prêts accordés en cours d'exercice			
	remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés			

*Echéances, créances et dettes*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

CADRE B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an et 5 ans au plus	À plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 2 ans max. à l'origine à plus de 2 ans à l'origine	10 290 447	569 950	2 340 618	7 379 878
	Emprunts et dettes financières divers	97 588	97 588		
	Fournisseurs et comptes rattachés	981 371	981 371		
	Personnel et comptes rattachés	836 528	836 528		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 628 804	1 628 804		
État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices				
	Taxe sur valeur ajoutée	139 031	139 031		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	76 858	76 858		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	34 890	34 890		
	Groupe et associés				
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	244 133	244 133		
	Dettes représentatives de titres emp.				
	Produits constatés d'avance	208 042	208 042		
	<b>TOTAUX</b>	<b>14 537 696</b>	<b>4 817 198</b>	<b>2 340 618</b>	<b>7 379 878</b>
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	500 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	574 767			
	Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				



## Variations des fonds propres

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

	31/12/2008	Augmentation	Diminution	31/12/2009
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>				
<b>Fonds propres</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	3 957 707	12 269		3 969 976
Réserves				
excédents affectés à l'invest. de trésorerie	1 443 233	154 710		1 597 943
de compensation (1)	-			-
Report à nouveau (1)				
gestion non conventionnée	917 096	327 130		1 244 226
résultats refusés	- 922 873	- 15 179		- 938 052
sur congés payés	- 893 869	- 37 119		- 930 988
<b>Résultat de l'exercice (2)</b>	<b>248 343</b>	<b>- 656 719</b>	<b>248 343</b>	<b>- 656 719</b>
<b>Autres fonds associatifs</b>				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports	1 415 216			1 415 216
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (1)	42 985	- 48 113	- 16 563	11 435
Écart de réévaluation				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	192 429	295 724	37 632	450 521
Provisions réglementées (3)	3 293 120	125 642	50 588	3 368 174
<b>TOTAL I</b>	<b>9 693 387</b>	<b>158 345</b>	<b>320 000</b>	<b>9 531 732</b>
			<b>161 655</b>	

(1) cf tableau détaillé de suivi des reports à nouveau

(2) cf note de présentation

(3) cf tableau des provisions

## Commentaires complémentaires sur la variation significative des fonds propres :

- Résultats de l'exercice 2009	- 656 719
- Reprises des Excédents 2007 dans les financements ESMS 2009	- 63 455
- Reprises des Déficits 2007 dans les financements ESMS 2009	354 828
- Reprise résultat 2007 Louis Le Guillant financement 2009	- 155 729
- Subventions équipements Résidence J. Olivier	12 269
- Amortissement dérogatoires dans le cadre de la mise en œuvre des composants (avis CNC 2007-05)	57 554
- Variation provisions pour retraite	30 673
- Subventions Région Réhabilitation Centre Habitats	295 724
- Quote part de subventions virées au compte de résultat	- 37 632
- Autres variations	832

- 161 655

## Tableau d'affectation des résultats

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

## SUIVI DU COMPTE REPORT A NOUVEAU

En Euros	SOLDE DEBUT	AFFECTION		PRELEVEMENT		Rejet charges	CNC 2007-05	AUTRES OPERATIONS			SOLDE FIN	
		DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT			Excédent INVESTIS.	Réserve compens/tres	Autres variation		Provisions ajustées
<b>Résultats en instance d'affectation :</b>												
Siège	-171 256	14 758		59 915		2 889	-6 450					-129 660
IME F. LELOUP	16 541	25 617		16 541			32 023					6 406
SESSAD F. LELOUP	9 912		1 781	1 912			30			-1 593		8 218
IME R. DESNOS	-8 032		178 521	8 032			-8 601					169 920
SESSAD R. DESNOS	27 931	4 919		10 822			1 770					35 604
IME L. LE GUILLANT	341 182		79 859				-21 284	154 710	30 745		-155 729	58 573
SDIDV	-10 618	20 484		10 618			1 240					-19 244
MAS de BONNEUIL	-2 901	314 759		11 241		-8 340	7 049					-307 710
MAS R. SEGUY	-254 200	75 027		254 200			12 188					-62 839
LVS		30 824					1 300					-29 524
Ctre Habitat			45 964		22 103		-11 196		-22 103			34 768
SAVSP			25 767				910					26 677
Résidence J. OLIVIER			15 729				15 640					31 369
ESAT B.P.A.S. Alter EGO	8 703	59 981		22 898		20 630	12 500	6 435				72 481
<b>Ecritures ré affectées :</b>												
Reclassement Prov. retraite	85 723										30 673	116 396
<b>Sous-total Résultats sous contrôle</b>	<b>42 985</b>	<b>486 388</b>	<b>407 602</b>	<b>354 828</b>	<b>63 454</b>	<b>15 179</b>	<b>37 119</b>	<b>154 710</b>	<b>15 077</b>	<b>-1 593</b>	<b>-125 056</b>	<b>11 435</b>
ESAT B.A.P.C. Alter Ego	525 102		74 634									599 736
EA Alter Ego	193 385		57 106									250 491
Gestion Propre VDM	198 608		195 390									393 998
Variation Congés Payés et co	-893 869						-37 119					-930 988
Résultats Refusés	-922 873					-15 179						-938 052
<b>Sous-total Résultats acquis à l'Ass</b>	<b>-899 647</b>		<b>327 130</b>			<b>-15 179</b>	<b>-37 119</b>					<b>-624 815</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-856 662</b>	<b>486 388</b>	<b>734 732</b>	<b>354 828</b>	<b>63 454</b>			<b>154 710</b>	<b>15 077</b>	<b>-1 593</b>	<b>-125 056</b>	<b>-613 380</b>
			<b>248 344</b>									

*Ventilation des produits*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

Etablissements	RAPPEL 2008	TOTAL 2009	ETAT	Assurance Maladie	EPARTEME	AUTRES
<b>PRODUCTION VENDUE</b>						
ESAT BAPC ALTER EGO	1 519 920	1 397 656				1 397 656
EA ALTER EGO	1 085 979	1 054 663				1 054 663
Autres Produits	290 537	223 361	62 734	86 711	71 431	2 485
<b>sous total Production Vendue</b>	<b>2 896 436</b>	<b>2 675 680</b>	<b>62 734</b>	<b>86 711</b>	<b>71 431</b>	<b>2 454 804</b>
<b>PRODUITS DES TARIFICATIONS</b>						
Dotation Globale						
SESSAD F. LELOUP	149 616	169 140		169 140		
SESSAD R. DESNOS	261 142	269 880		269 880		
SDIDV	1 051 613	1 110 073		1 110 073		
ESAT BPAS ALTER EGO	1 758 735	1 768 180	1 768 180			
Prix de Journée						
IME F. LELOUP	1 265 830	1 217 882		1 217 882		
IME R. DESNOS	1 675 070	1 599 883		1 599 883		
IME L. Le GUILLANT	4 745 707	4 778 573		4 778 573		
Centre Habitats	1 288 832	1 326 506			1 326 506	
Service d'Accompagnement	311 005	296 104			296 104	
Lieu de Vie Sociale	347 988	434 492			434 492	
Résidence J. OLIVIER	1 072 196	1 138 792			1 138 792	
MAS de BONNEUIL	3 443 541	3 586 431		3 586 431		
MAS R. SEGUY	3 459 182	3 767 593		3 767 593		
Reprise de résultats						
Excédents	39 360	63 454	22 898	18 453	22 103	
Déficits	-186 212	-354 828	-59 915	-294 913		
<b>sous total Produits des Tarifications</b>	<b>20 683 605</b>	<b>21 172 155</b>	<b>1 731 163</b>	<b>16 222 995</b>	<b>3 217 997</b>	
<b>TOTAL RECETTES D'ACTIVITE</b>	<b>23 580 041</b>	<b>23 847 835</b>	<b>1 793 897</b>	<b>16 309 706</b>	<b>3 289 428</b>	<b>2 454 804</b>
<b>PRODUITS LIES A DES FINANCEMENTS</b>						
<b>COMPLEMENTAIRES</b>						
ESAT BAPC ALTER EGO	1 419 806	1 480 864				1 480 864
E.A. ALTER EGO	476 420	535 412				535 412
Autres produits annexes	438 503	312 341	25 159	79 710	141 946	65 526
<b>Autres Produits</b>	<b>2 334 729</b>	<b>2 328 617</b>	<b>25 159</b>	<b>79 710</b>	<b>141 946</b>	<b>2 081 802</b>
<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>						
Subv. fonctionnement VDM	28 727	33 402				33 402
Subv. fonctionnement EA	46 134	80 490				80 490
Autres Subventions	99 849	121 401		86 685	34 716	
<b>Subventions exploitation</b>	<b>174 710</b>	<b>235 293</b>		<b>86 685</b>	<b>34 716</b>	<b>113 892</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>26 089 480</b>	<b>26 411 745</b>	<b>1 819 056</b>	<b>16 476 101</b>	<b>3 466 090</b>	<b>4 650 498</b>
			7%	62%	13%	18%

*Tableau des effectifs*

Désignation: Association APAJH 94

Exercice clos le 31/12/09

EURO

CATEGORIES  APAJH 2009	EFFECTIF			EFFECTIF EQUIVALENT Temps Plein
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres	28	39	67	65,00
Employés	94	244	338	283,53
Contrat à Durée Déterminé	9	43	52	45,79
Ouvriers	26	16	42	41,00
Contrat de Professionnalisation	1	7	8	8,00
Contrat d'accompagnement vers emploi	2	9	11	11,00
<b>TOTAL</b>	<b>160</b>	<b>358</b>	<b>518</b>	<b>454,32</b>

Cet effectif n'intègre pas les 155 Travailleurs Handicapés de l'ESAT,  
qui n'ont pas de contrat de travail.